

## Déclaration de la FSU Loiret - CTSD du 17 mars 2014.

Lors du CTSD sur les conditions de rentrée, nous avions déploré les faibles moyens alloués aux collèges du Loiret. Ce qui concerne les suppressions de postes et les compléments de service n'est que la conséquence de ce que nous avions déjà dénoncé : les établissements accueillent 337 élèves en plus en septembre 2014 (si aucune fluctuation n'est constatée à la rentrée comme ce fut le cas en 2013) et malgré cette forte augmentation des effectifs, notre département est chichement doté.

Les collègues en subiront les conséquences : 11 mesures de cartes sont programmées. Au moment où le gouvernement communique sur l'effort consenti en matière de créations de postes, on peine à comprendre ce que vit le Loiret : le solde entre créations et suppressions aboutit à deux véritables créations de postes, le reste des 6,2 ETP étant utilisé dans les trop nombreux BMP prévus, dans une logique de redéploiement : ceux-ci représentent 600 heures environ (hors Chinois et SEGPA), soit plus de 30 ETP et certaines matières détiennent de tristes records , comme l'Espagnol (115.5 heures non pourvues) et les Mathématiques (62.5 heures). Qui va assurer ces bouts de services ? Comment faire correspondre une gestion comptable qui ventile les DGH à l'heure près avec des équipes qui vont pâtir de ces bouts d'heures assurées ou pas ? Les documents et les explications fournis lors du GT (nous en remercions les services) ont permis d'éclaircir certaines situations. Il a été convenu de revoir lors de ce CTSD la situation des Lettres au collège d'Amilly, de l'Anglais à Montesquieu, par exemple. Si la création de certains BMP importants et non de postes (comme en HGéo dans le Giennois, en Espagnol sur Meung) s'explique (effets de seuil conjoncturels, rompus de temps partiels...), d'autres nous laissent plus interrogatifs. Ainsi, pourquoi ne pas créer de postes dès cette année au lieu de poser un BMP avec une quotité aussi importante : 15h en EPS à Poilly, 12.5 en Allemand à Courtenay, , 15.5 en Lettres à Saint-Ay...? Sur certains bassins, les heures ainsi réparties permettraient aisément de créer un poste. Or, ce n'est pas cette logique qui prévaut.

Puisqu'il faut gérer la pénurie de moyens et d'enseignants, l'administration s'en tient à une répartition quantitative des heures : il n'est même plus question de parler de la qualité de l'enseignement prodigué aux élèves... Sinon, comment expliquer que 53 collèges du Loiret sur 57 ont des compléments de service (et, en moyenne, 5 par collège) ? Plus de 150 compléments de services sont prévus pour la rentrée et chaque matière en compte entre une dizaine et une quinzaine. On sait les conséquences que cela peut avoir sur le travail des personnels : multiplication des réunions, déplacement, travail alourdi, possible incompatibilité des EDT... Ce qui n'est pas bon pour les professeurs ne l'est pas non plus pour les élèves. Quel travail d'équipes peut être accompli dans des collèges où 9 CS sont prévus (Jeanne d'Arc) ? Dans le Pithiverais, même problème avec le collège de Malesherbes qui cumule 7 CS et 4 BMP? De quelle stabilité des équipes peut-on parler? Est-ce ainsi qu'on prétend faire des économies si l'administration doit payer les frais de déplacements aux collègues qui subissent ces CS ? Sans parler des distances et du fait que, pour l'instant encore, ces CS sont illégaux, certaines nouveautés apparaissent qui ne laissent pas de nous inquiéter : certes, il n'y a plus de CS avec d'autres départements, mais de la bivalence apparaît : un professeur de technologie fera des mathématiques à Bellegarde, un de sciences physiques enseignera la même matière à Sully; un de SVT fera de la physique à Tigy. Qu'en est-il de la spécialisation de chacun des professeurs dans la matière qu'il a choisi d'enseigner? Suppose-t-on que la bivalence, sans aucune formation didactique, suffise aux élèves des collèges? Après tout, pour enseigner des mathématiques en sixième, il suffit d'avoir soi-même été élève et d'avoir reçu les enseignements de cette discipline! Quel mépris à l'égard des personnels qui savent bien que la transposition didactique nécessaire à tout enseignement nécessite une solide formation disciplinaire! Quel mépris également pour ces élèves des collèges qui ne méritent donc pas un enseignement de qualité! S'il s'agit de mettre un professeur devant une classe à la rentrée, on parle de garderie et non d'enseignement. On nous affirme que ces professeurs sont volontaires pour cette bivalence, mais sur quel réel choix repose leur décision? Souvent, ce sont des collègues qui ne veulent pas quitter leur collège pour 3 heures et ainsi évitent de se rendre 3 fois dans un autre collège. Il se peut aussi qu'ils préfèrent une autre matière à un troisième établissement. Quoi qu'il en soit, nous dénonçons le fait qu'enseigner dans une autre discipline devienne une variable d'ajustement de répartition des moyens. Nous constatons que la mise à mort de certaines matières, comme l'allemand ou les lettres classiques, a des conséquences sur d'autres: besoins non-couverts en espagnol par exemple puisque les élèves ne peuvent étudier que cette LV2, postes de lettres classiques convertis en lettres modernes.

Pour toutes ces raisons, la FSU votera contre la répartition des moyens de rentrée proposée : les conséquences humaines ne sont pas acceptables, tant pour les collègues mis en mesure de carte, que pour ceux qui subissent des compléments de service, que pour les élèves qui seront confrontés à des enseignements pas assurés (vu le nombre de petits BMP dans certaines zones), à des professeurs plus souvent épuisés vu les CS qu'ils assument (Châteauneuf/Saran en HG) et à des contenus disciplinaires peu maîtrisés puisque prodigués par des non-spécialistes... Nous défendons l'idée d'une éducation qualitative qui veut le meilleur pour tous les élèves : cela passe par des conditions de rentrée où les créations de postes soient effectives et à la hauteur des besoins constatés !